

35.....
n° département

MESSAC.....
commune

VAUTENET (LE).....
lieu-dit

adresse

0.9.64

REDON.....
arrondissement

BAIN DE BRETAGNE.....
canton

édifice ou ensemble contenant

MANOIR.....

dénomination et titre de l'œuvre

110007506

Coordonnées. LAMBERT 2 X = 29190

Y = 32400

Cadastre année : section : parcelle :

année : 1963 section : E1 parcelle : 113

Propriété : PRIVEE

destination actuelle :

Protection

Etat de conservation :

Établi en 1967 par

SITUATION: ISOLE

PARTIES CONSERVANTES: CHAPELLE, PARTIES AGRICOLES, FOUR A PAIN, JARDIN

MATERIAUX: 1) GROS OEUVRE: SCHISTE, GRES, CALCAIRE, APPAREIL MIXTE, MOELLON SANS CHAINE EN PIERRE DE TAILLE 2) COUVERTURE: ARDOISE

STRUCTURE: 1 ETAGE CARRE

ELEVATION: ELEVATION A TRAVEES

COUVERTURE: TOIT A LONGS PANS, PIGNON COUVERT, CROUPE

ESCALIERS: ESCALIER DANS OEUVRE, ESCALIER TOURNANT A RETOURS SANS JOUR

HISTORIQUE ET CONCLUSIONS: PORTE D'ENTREE 16E SIECLE, VESTIGE DE L'EDIFICE ANTERIEUR, RECONSTRUCTION 1ERE MOITIE 17E SIECLE, REMANIEMENTS VERS 1932 (BAIES, AMENAGEMENTS INTERIEURS); CHAPELLE CONSTRUISTE EN 1666

I) - HISTORIQUE1 - EDIFICE ANTERIEUR

Un château du Vautenet existait très anciennement : il en est question lors de la prise de possession de la seigneurie par Julien Aulnette (1) "item les bois, taillis et de haulte fustiae appelée la Vieille Forest ou il y avoit enciennement un vieil chasteau ou paroissent encore des ruines de maison". Ce château était donc construit sur un emplacement différent du manoir actuel. Il fut sans doute construit par une Famille Tenet dont il ne restait aucune trace au XV ème siècle (2) mais qui a donné son nom à plusieurs lieux : le Vautenet et le Plessix-Tenet en Messac, le Bois Tenet en Pléchâtel. En 1614 ce château était en ruines mais un autre édifice existait depuis un certain temps déjà.

2 - CONTEXTE HISTORIQUE3 - CONSTRUCTION DE L'EDIFICE

Lors de l'enquête touchant les exempts en 1427 (3), il n'est pas question du Vautenet. Cela semble indiquer que l'ancien château est déjà délaissé mais que le manoir n'est pas encore construit.

En 1513, Jean de Châteaugiron, sieur du manoir de Saint Jehan de Lailé et du Vautenet est cité parmi les exempts (3). En 1551, le seigneur du Vautenet est François de Vansay et son aîeule et tutrice, Françoise de Brie, veuve de Jehan de Chateaugiron rend aveu pour lui au seigneur de Bain (4)

(1) A.D. Ille et Vilaine 2 E supp. 948 Contrat de vente du 15 janvier 1614

(2) Elle n'est pas citée lors de l'enquête touchant les exempts de 1427

(3) B.M. Rennes, Ms. I92, Anciennes Réformations de la noblesse de Bretagne, t I

(4) A.D. Loire-Atlantique , B 2186, Aveu du Vautonnet de 1551

Il est également seigneur de la Barre-lès-Conflans en pays vendômois (1). Puis la seigneurie passe aux mains de la riche famille d'Acigné; Judith d'Acigné épouse Charles de Cossé, comte de Brissac et leur fils François le reçoit en partage. Pendant tout le XVI ème siècle le Vautenet n'est donc que l'une des résidences de ses propriétaires. Ce n'est pas une construction très importante comme le prouve la description faite lors de la vente par François de Cossé à Julien Aulnette en 1614 (2).

Le manoir comprend alors un corps de logis avec salle basse et chambre, deux chambres hautes avec galerie, grenier et comble. Le bâtiment n'est pas neuf car la cuisine "au derrière joignant la montée" est ruinée et il n'en reste que le "jambage et esligement de cheminée". Il y a quelques autres bâtiments : écurie, autre corps de logis, fournil et chambres basses. La grande cour était close de murailles mais celles-ci sont aussi ruinées. L'ensemble n'est donc pas très important et en mauvais état par endroits.

Julien Aulnette, sieur du Boismelenc acquiert la seigneurie en 1614 et réside au manoir ainsi que ses descendants : ils font baptiser leurs enfants à Messac (3). Des travaux importants durent être faits à cette occasion.

La veuve de Mathurin Aulnette vendit en 1748 la seigneurie à Madame de Viarmes (4) et celle-ci en 1751 déclara le Vautenet parmi ses possessions (5). Elle résidait au château de Boeuvres et le Vautenet ne fut plus qu'une métairie.

A la Révolution, Camus de Viarmes ayant émigré, le Vautenet fut vendu mais racheté en fait par le tuteur des enfants Camus de la Guibourgère neveux de l'émigré (6).

Le manoir fut restauré en 1932 (7).

(1) Cf GUILLOTIN de CORSON, La Chatellenie de Bain ... pp. 82 et s.

(2) A.D. Ille et Vilaine 2 E supp. 948

(3) PARIS-JALLOBERT, Registres paroissiaux de Messac.

(4) A.D. Ille et Vilaine 2 E supp 765

(5) idem C 4542

(6) GUILLOU et REBILLON, Vente des biens nationaux des districts de Rennes et Bain.

(7) A.D. Ille et Vilaine 7 Fa I76

II) - DESCRIPTION

I- SITUATION

Cf photos nos 1, 2, 3.

Le manoir du Vautenet est situé à trois kilomètres au Nord-Est du bourg de Messac, dans le site de la vallée de la Vilaine.

On y accède par la route départementale D 51 qui va de Messac à Saint Malo de Phily, et, prenant à l'Ouest, par une avenue bordée d'arbres longue de deux cents mètres qui traverse la voie ferrée Rennes-Redon et débouche dans la cour à l'Est.

Le manoir est situé dans la vallée même, en bas du versant boisé Est. Une prairie le sépare de la Vilaine.

Le calme du site et sa qualité sont sans doute les causes de la construction de deux autres édifices importants proches du manoir : le château de la Pommerais à l'Est situé au sommet du versant de la vallée, son chemin d'accès prolonge celui du Vautenet à l'Est de la route D 51, et le château de la Gaudmelais à 0,5 km au Nord du manoir, sur la rive droite de la Vilaine, dans la commune de Saint Malo de Phily.

L'ensemble manorial sert actuellement de ferme. D'après les dépendances, il semble que cette destination soit assez ancienne.

Le manoir et les bâtiments qui en dépendent sont disposés irrégulièrement autour d'une cour de ferme grossièrement rectangulaire fermée :

- à l'Ouest par le manoir accosté d'appentis et par un bâtiment (B) en décrochement servant de remise et de grenier à grain,

- au Sud par un jardin potager clos par un mur et un second jardin empiétant sur la cour.

- au Sud-Est par les bâtiments E et D, E servant de remise à matériel sans divisions intérieures, D étant les anciennes écuries et l'ancienne étable, à comble à surcroît servant de grenier à foin; la remise est flanquée au Sud d'une étable en appentis construite récemment.

- au Nord-Est par l'ancienne chapelle transformée en porcherie

- au Nord par un mur et un petit bâtiment en appentis, de construction récente.

Le manoir est entouré à l'Ouest et au Nord par un petit jardin d'agrement planté de quelques arbres : résineux, chênes, palmiers.

Dans cet ensemble, la masse du manoir, simple côté cour, compliquée par les appentis côté jardin, domine, et le décrochement des bâtiments annexes la met en valeur en l'isolant.

MATERIAUX

MANOIR

Les murs du manoir sont construits en blocage de grès armoricain, de schiste pourpre et noir. Le grès armoricain est utilisé en plus forte proportion dans la façade.

Les encadrements d'ouvertures sont construits pour la plupart en pierres de taille de grès gris. Quelques linteaux et appuis sont refaits en ciment. Sur la façade, trois ouvertures ont un linteau de granit, une un linteau de bois.

La base des lucarnes supprimées est en tuffeau, ainsi que les corbeaux qui soutenaient la corniche du toit.

Intérieurement les murs sont enduits et blanchis à la chaux. Sol du rez-de-chaussée refait en ciment; sol de l'étage en petits mallons et parquet récent; sol du comble en petits mallons sur terrasse et parquet récent.

Toiture d'ardoises.

3- PARTI GENERAL - PLAN - COUPE -

A. PARTI GENERAL

Le manoir du Vautenet est un bâtiment de plan rectangulaire allongé du Nord au Sud et aspecté à l'Est, accosté de deux appentis mitoyens à l'Ouest et d'un autre appentis de construction récente au Sud.

Un escalier axial à double volée droite et mur d'échiffre distribue l'étage et le comble.

La façade est organisée régulièrement en trois travées de deux niveaux d'ouvertures, réparties en fonction d'une distribution antérieure à l'état actuel (cf. Note de Synthèse).

Le bâtiment est couvert d'un toit à deux versants, le versant Ouest étant prolongé par le toit de l'appentis.

L'état actuel n'est que l'aboutissement de nombreuses transformations comme en témoignent certains détails intérieurs et extérieurs (cf. Note de Synthèse).

B. PLAN

a) Rez-de-chaussée

La cage d'escalier axiale divise le bâtiment en trois parties par deux murs de refend (le refend Nord étant plus épais).

Chacune de ces parties ouvre sur la façade, soit par une porte (cage d'escalier et pièce Sud), soit par une fenêtre.

La cage d'escalier communique avec les deux pièces Nord et Sud, elle renferme un escalier à mur d'échiffre, tournant à droite, à deux volées droites.

La pièce Nord a été subdivisée lors d'aménagements récents. Une porte permet la communication avec la cuisine en appentis à l'Ouest. Dans la pièce Sud, une porte communiquait avec le cellier en appentis accolé à la cuisine.

Les faces Nord et Sud des deux appentis sont en décrochement par rapport aux murs-pignons du manoir; décrochement peu important au Sud, plus accentué au Nord; la cuisine et le cellier sont eux-mêmes en léger décrochement l'un par rapport à l'autre.

b) Etage

Le même plan avec la même répartition des pièces et des ouvertures se retrouve à l'étage.

L'étage sous comble de l'appentis a été aménagé récemment et divisé par une cloison en deux chambres.

C - COUPE

Le mur d'échiffre et le refend Sud s'interrompent au niveau du comble.

Le mur de refend Nord est porteur de deux conduits de cheminée visibles dans le comble côté Sud, correspondant à des cheminées qui se trouvaient à l'emplacement actuel de l'escalier ^{avant} avec les remaniements.

Les conduits des cheminées actuelles sont portés par les deux murs pignons.

4 - ELEVATIONS EXTERIEURES

Cf photos nos 5 à 10

A - FACE EST

(Cf photos nos 5,6,7)

Façade rectangulaire à trois travées d'ouvertures sur deux niveaux. La disposition de ces ouvertures est symétrique mais non régulière :

a) au premier niveau,

- large porte centrale, en arc brisé, surmontée d'une imposte rectangulaire indépendante. Au-dessus, est pratiquée une petite niche en arc brisé; l'ensemble superposé de ces trois baies correspond pratiquement au niveau des deux autres travées;

- deux hautes fenêtres rectangulaires, de part et d'autre de la porte centrale, (celle de gauche a été transformée en porte) ;

b) au deuxième niveau,

trois fenêtres rectangulaires de mêmes dimensions; la travée de droite est nettement plus écartée de la travée centrale que celle de gauche;

c) sous le toit.

surhaussé légèrement, courant des modillons en tuffeau, profilés en talon. Trois interruptions de ces modillons au droit des travées et des II-4

appuis sont les marques d'anciennes lucarnes passantes, maintenant disparues.

ANALYSE

Premier niveau :

- la porte centrale, en arc brisé légèrement surbaissé, à ébrasement droit, possède une archivolte à décor de moulures d'exécution très soignée, en grès gris.

L'arête est soulignée par un épais tore avec cavet de part et d'autre: à la base, bague torique entre filets; à l'extrados de l'arc, moulure saillante à profil dissymétrique, en cavet vers l'intérieur et en quart de rond vers l'extérieur. Cette archivolte retombe à l'imposte sur un motif martelé (figure humaine ou écu ?) ;

- l'imposte au-dessus, rectangulaire, horizontale, à linteau et appui en granit et jambage en grès, a son encadrement à chanfrein incurvé; une grille à fers plats la protège; seuls subsistent quatre barreaux et trois traverses.

- la fenêtre de gauche, rectangulaire, à linteau de schiste violacé et jambages en grès, possède un encadrement mouluré en tore et cavet. Au centre du linteau, pénétrant le cavet, subsiste le départ d'un meneau disparu. Les jambages portent la trace de grilles à fers plats, disparues. L'appui a disparu, cette fenêtre ayant été transformée en porte (partie inférieure des jambages en ciment imitant le grès : couleur et moulures).

- la fenêtre de droite à linteau et appui refaits en ciment, jambage de grès, est plus simplement moulurée d'un cavet sur l'arête.

Deuxième niveau :

Les trois fenêtres rectangulaires ont leur linteau et leurs jambages moulurés en cavet, les jambages sont en grès gris et le linteau en granit gris clair très micacé sauf celui de gauche en bois.

B - FACE LATERALE DROITE (NORD-EST)

Cf photos nos 8 et 9

Elle est constituée :

- du mur pignon du bâtiment principal,
- d'un mur demi-pignon en retrait,
- d'une adjonction ancienne dont la ligne de pente prolonge celle du versant Ouest de l'autre bâtiment.

Le mur pignon comporte une seule travée d'ouvertures sur deux niveaux (fenêtres), complètement décentrée vers le Nord:

- L'encadrement de la fenêtre du rez-de-chaussée, rectangulaire, a été complètement refait (ciment imitant la fenêtre du deuxième niveau); au-dessus du linteau remplissage semi-circulaire (ancienne porte ou fenêtre en plein cintre?);
- La fenêtre du deuxième niveau rectangulaire à encadrement de granit à linteau et appui monolithes, saillants (linteau profilé en quart de rond autour d'un large cavet; l'appui plus haut est profilé en bandeau, quart de rond, très haut cavet peu creusé et quart de rond inférieur - cf. cliché n° 9 -) a gardé son fenestrage ancien (en partie restauré). A noter, correspondant au surélevement notifié précédemment, un coyau de bois, noyé dans une maçonnerie récente à la base des rampants qui comportent actuellement une forte rupture de pente.

Le demi-pignon a deux niveaux d'ouvertures, complètement décalées:

- Au rez-de-chaussée, une porte très légèrement décentrée vers le Sud, en arc plein cintre, à encadrement de grès à cavet terminé par une griffe. La maçonnerie autour de cette porte a été rejoignoyée très récemment;
- Au deuxième niveau, décentrée vers le Sud, une fenêtre en arc brisé à encadrement de grès mouluré en cavet avec griffe inférieure et appui refait.

5- PARTIES HAUTESCOUVERTURE

La couverture du manoir a été refaite récemment. Elle est actuellement à deux versants à coyaux.

Les deux souches de cheminée, refaites, sont désaxées sur le versant Est.

L'écoulement des eaux se fait par des chenaux de zinc à l'Est.

CHARPENTE

Cf photos

Partie Sud

Trois fermes à deux arbalétriers, poinçon, aisseliers courbes, jambettes courbes, une panne faîtière avec contreventement longitudinal par goussets et deux pannes sur chaque arbalétrier qui les reçoivent par de simples entailles. Le poinçon de la ferme Est descend jusqu'au sol, les deux autres ont été sciés sous les aisseliers. Les arbalétriers pénètrent directement dans le sol, ainsi que les chevrons, lesquels sont doublés par des coyaux. (large espace entre eux au Sud en raison du surélevement du mur).

Les arbalétriers au-dessus des aisseliers sont profilés sur leur face inférieure en double échancrure incurvée (cf photo)

Sol dallé de petits malbns de brique.

Partie Nord

Cf photos I6,I7,I8

Deux fermes de même type à poinçon de section octogonale mouluré à la base de trois tores prismatiques.

6- DISTRIBUTION INTERIEUREA- REZ-DE-CHAUSSEE

Pièce Nord : aménagement récent; pièce Sud : volume initial conservé mais aménagement entièrement refait (sol, cheminées, plafond ...)

B- ETAGE

Cf photos nos I3, I5, I4

Pièce Sud : aménagement récent (chambre à coucher); pièce Nord : plafond à poutres et solives. Les poutres sont chanfreinées et décorées dans leur partie médiane d'un double ressaut curvilinear du chanfrein formant cercle; elles reposent sur une sablière et sont réunies entre elles par des tronçons de sablière supérieure moulurée en sifflet.

Une cheminée est adossée au mur Nord (Cf. sous-dossier).

C- COMBLE

Le refend Nord divise le comble en deux parties qui communiquent entre elles par une porte difficilement accessible située au nu de la dernière volée de l'escalier.

D- ESCALIER

Cf photo n° 11

L'escalier à deux volées droites est composé de marches de schiste monolithique de 1,50 mètre de large, remplacées par des marches de bois dans la deuxième volée de la partie d'escalier qui donne accès au comble.

Au premier étage, la cage d'escalier est éclairée par une fenêtre à coussièges, à ébrasement biais. (Cf photo n° I2)

Dans le mur Ouest de l'escalier, une porte est pratiquée à plus d'un mètre du sol du premier repos. Elle est située au droit du mur mitoyen des appentis.

III) - NOTE DE SYNTHESE

Le manoir dans son état actuel doit dater d'une campagne de travaux qui a suivi la vente de 1614 (cf. annexe): l'escalier droit à mur d'échiffre, les modillons en tuffeau de la corniche disparue datent de cette campagne du XVII ème siècle, ainsi que les lucarnes dont il ne reste que les appuis.

Que reste-t-il de l'édifice du XVI ème siècle? l'étagement, la porte d'entrée, peut- être les fenêtres bien qu'il soit probable qu'elles aient été modifiées pour donner à la façade un parti régulier. Il est à noter en effet que le granit, matériau introuvable dans la région de Messac, est utilisé pour les linteaux des ouvertures du deuxième niveau de la façade et pour les portes de la chapelle datée 1666, ce qui permet de penser que ces deux utilisations d'un matériau rare dans la région sont, sinon contemporaines, du moins proches dans le temps.

L'aménagement de la pièce Nord de l'étage date également de la première campagne (travail des poutres, sablières taillées en sifflet), il en est de même pour la charpente de facture particulièrement soignée.

Le texte de 1614 parle d'escalier hors œuvre situé à l'Ouest du bâtiment , sans doute dans l'angle du manoir et de la cuisine (à l'emplacement de l'actuel cellier); à cet aménagement ancien doit correspondre la porte suspendue du premier repos dont la présence est inexplicable actuellement.

Les deux conduits de cheminée dans le refend prouvent d'autre part que l'escalier actuel est un aménagement postérieur à la construction de l'édifice.

Le cellier en appentis a été construit après l'établissement du cadastre de 1838.

En résumé on peut donc penser que le manoir du XVI ème siècle était assez proche de l'édifice actuel par son volume (sauf le cellier et l'escalier extérieur) et que les transformations du XVII ème siècle sont surtout sensibles sur la façade (ouvertures, corniches, lucarnes) et à l'intérieur (escalier). D'autres modifications de détails ont eu lieu au cours de la restauration de 1932 (fenêtre transformée en porte, aménagements intérieurs) ou plus récemment encore.

IV) - DOCUMENTATION

I - SOURCESA. MANUSCRITESA.D. Ille et Vilaine

C 4542 Rôles des biens de la noblesse pour la paroisse de Messac, 1751 - 1753.

Q E 765 Procès entre Camus Pontcarré de Viarmes, seigneur de Boeuvres et Vautenet, et La Bourdonnaye-Montluc, seigneur de Bain au sujet des prééminences et droits honorifiques dans l'église de Messac 1770.

Q E 948 Contrat de la vente faite par François de Cossé, comte de Brissac, à Julien Aulnette, sieur du Boismeluc, de la terre et seigneurie du Vaultonnet en Messac.- 15 janvier 1614. Original. Parchemin, cahier de 24 feuilles, 27 X 36 cm.

5 FK 31 Fichier des manoirs anciens, le Vautenet.

7 Fa 126 Dossier concernant Messac.

G 505^c Fondation d'une messe à la chapelle du Vautenet par Gillette Chéreil et sa mère. 30 mars 1675. Parchemin.

A.D. Loire-Atlantique

B. 2186 Aveu du Vautonet en Messac.- le dixième jour de juin 1551. 4 parchemins.

B. M. Rennes Ms 192, Anciennes réformations de la noblesse de Bretagne du XV ème et du XVI ème siècle t. I f° 630^o et 642^o

B. IMPRIMEES

Registres paroissiaux de Messac, publiés par P. PARIS-JALLOBERT. Rennes, Plihon et Hervé, 1891, 36 p.

35

MESSAC

LE VAUTENET
ANCIEN MANOIR

2 - TRAVAUX HISTORIQUES

GUILLOTIN de CORSON, La Chatellenie de Bain et le Marquisat de la Marzelière.
Vannes, Lafolye, 1893, 88 p. Le Vautenet pp. 82-86.

3 - REPERTOIRES, DICTIONNAIRES

BANEAT, le département d'Ille et Vilaine, Rennes, Larcher, 1928, 4 tomes. t.II,
p. 394.

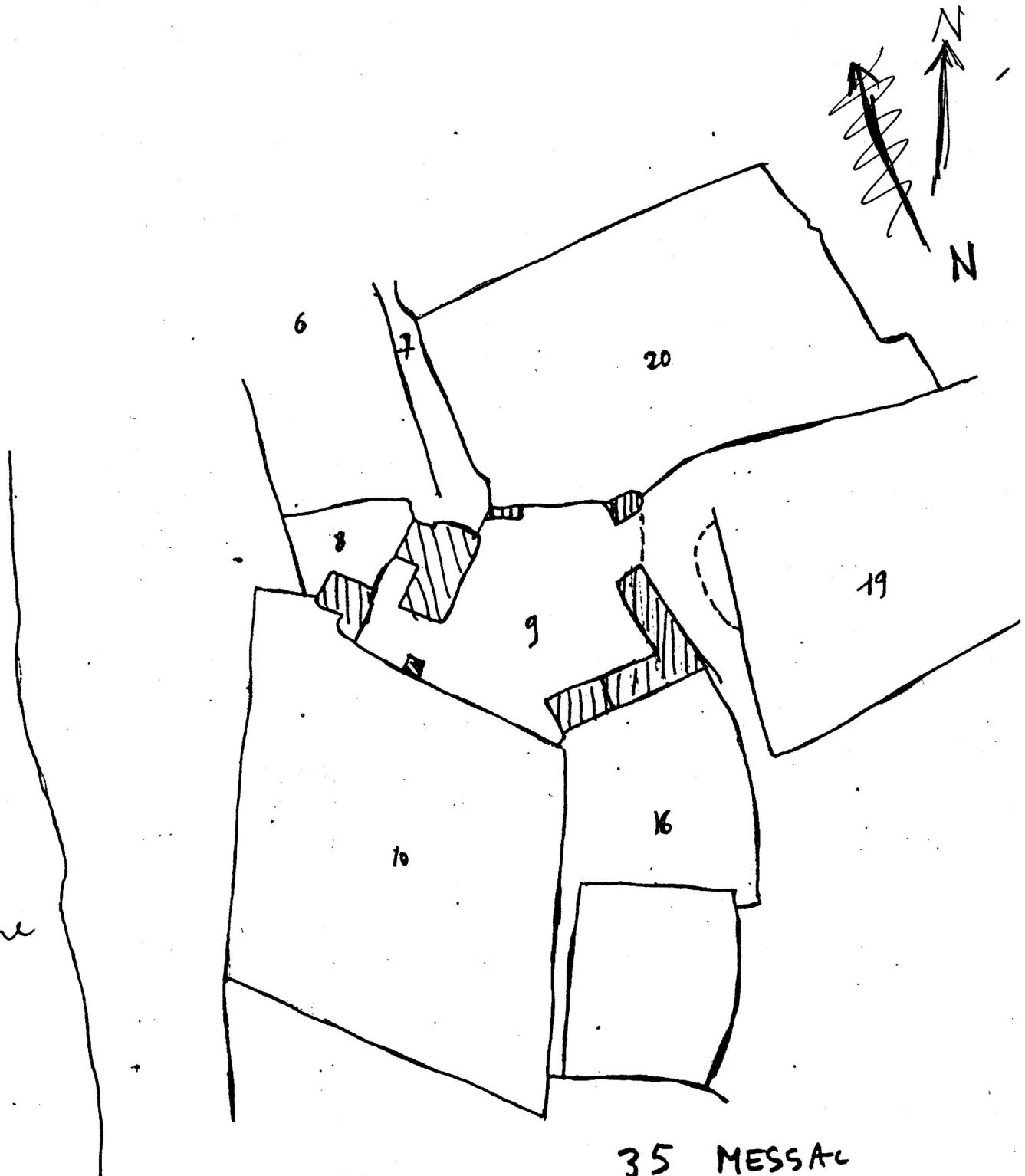
GUILLOTIN de CORSON. Pouillé Historique de l'Archevêché de Rennes. Rennes, Fougeray.
Paris, Haton 1884, 6 tomes. t. V pp. 209-210.

V) - ANNEXES

Description du manoir du Vautenet lors de la vente faite en 1614 par le Comte de Brissac à Julien Aulnette, sieur du Boismeleuc.

"Scavoir le lieu et maison principale du Vautonnet sittué en la paroisse de Messac consistant en salle basse, chambre au bout vers septentrion, deulx chambres hautes, gallerie au devant, grenier et comble au-dessus, une escurie et ung corps de logix a costé de la court et hors icelle vers la partye occidentale, une petite court vers midy au joignant la montée derrière plasse gastée ou il se trouve jambage et esligement de cheminée le tout d'icelle place gastée descouvert sans charpente et nous a esté dit qu'en icelle place estoit autrefois la cuisine de ladite maison le pignon vers occident d'entre le lieu ou estoit la cuisine et ceslui du derrière du grand corps de logix estant coulonnées (1) et menace ruisne et vis a vis y a ung petit corps de logix ou est le fournil et chambres basses la grand court au devant des maisons seigneurialles les murailles de laquelle court soht ruisnées et démolliées en laquelle maison du Vautonnet avons trouvé escuier Jan du Guigny!"

(1) A.D. Ille et Vilaine 2 E 948 Contrat de vente 15 janvier 1614. Parchemin, 24 feuilles cousues.



35 MESSAL
LE VAUTENET
Section E

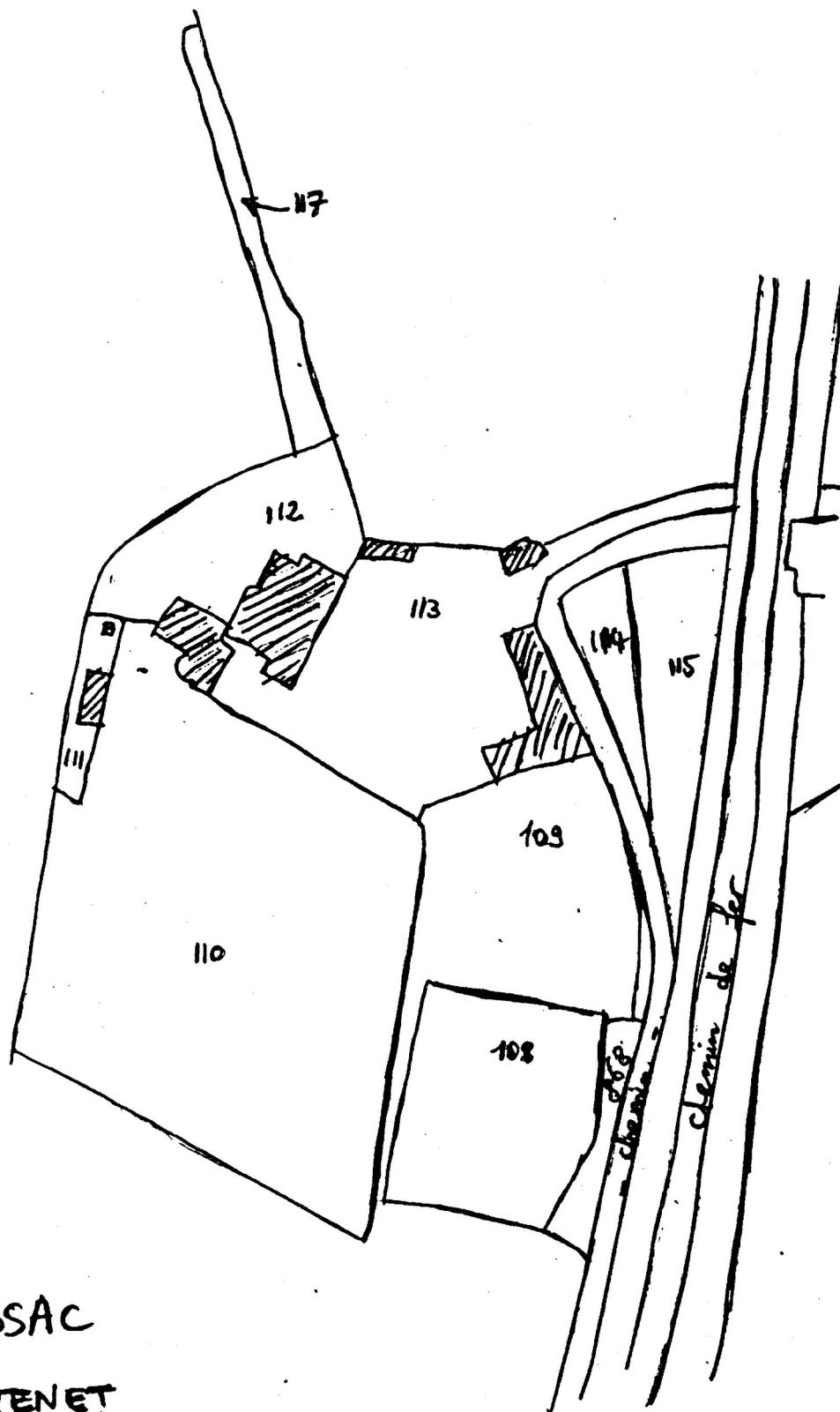
dite de la Pommeraie

1^{re} Feuille

Éch. 1/250

1838

N
↑



35 MESSAC

LE VAUTENET

Section E - feuille 1

-1963-

1/250

Manoir du Vauvenet

Plan de situation -

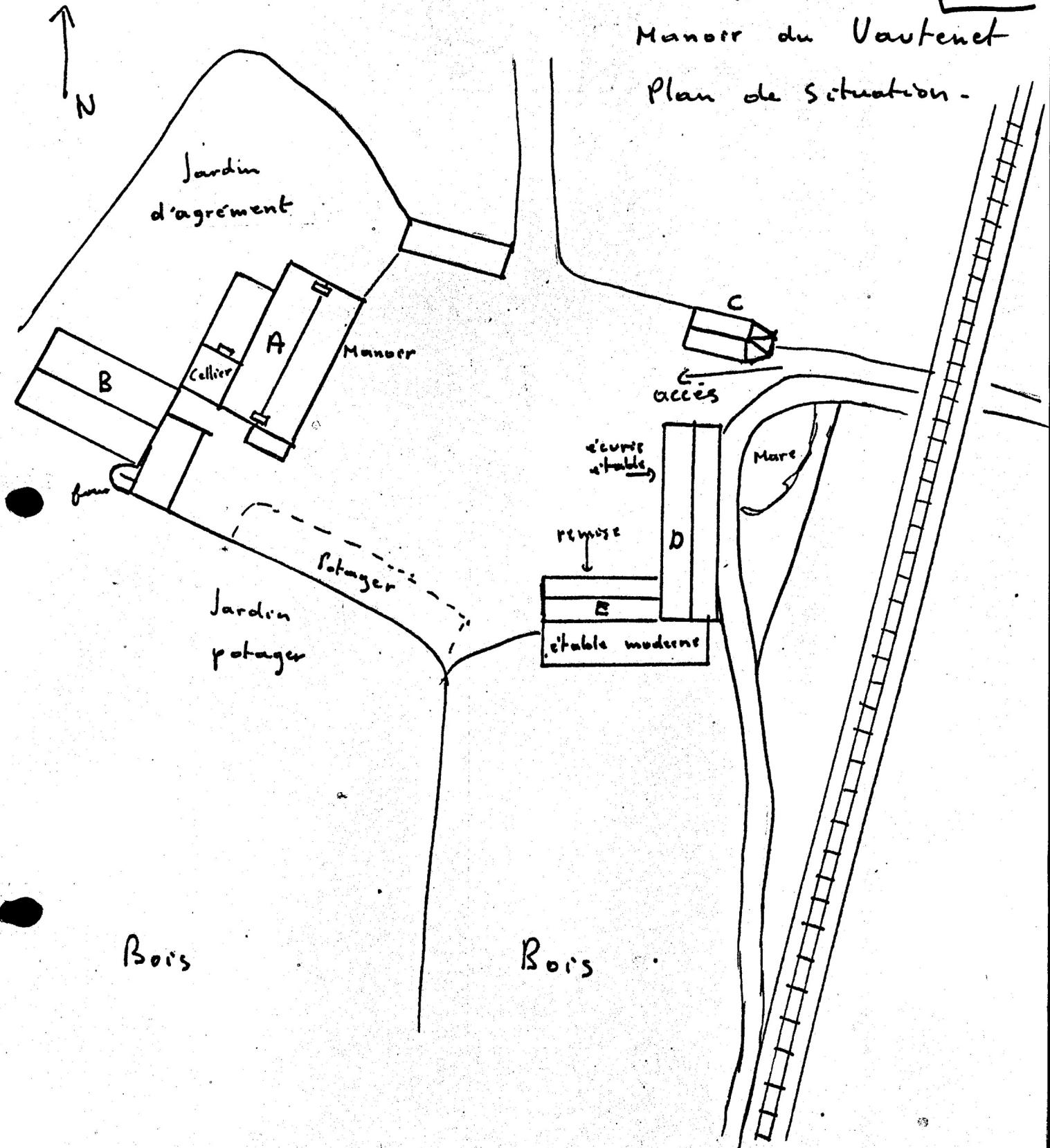


Table des figures :

P1.1 Plan et coupe transversale
84 35 163 P

FIG.1 Vue aerienne Sud
71 35 307 VR

FIG.1b Vue de situation, prise du
chemin d'accès 70 35 1185 V

FIG.3 Vue generale Sud-Est
70 35 1187 V

FIG.5 Facade principale,
vue generale 70 35 1188 V

FIG.7 Facade principale : detail
des modillons 70 35 1190 V

FIG.9 Face Nord : fenetre du 2eme
niveau 70 35 1192 V

FIG.11 Escalier : 1ere volée
70 35 1203 V

FIG.13 Etage : cheminee
70 35 1205 V

FIG.15 Etage : fenetre Nord, volets
interieurs 70 35 1206 V

FIG.17 Charpente Nord : detail base
des poincons 70 35 1210 V

FIG.2 Vue generale, prise de
l'entrée de la cour 70 35 1186 V

FIG.4 Vue generale : manoir et
dependances 70 35 1193 V

FIG.6 Facade principale : detail
de la porte 70 35 1189 V

FIG.8 Face Nord, vue generale
70 35 1194 V

FIG.10 Face Ouest
70 35 1191 V

FIG.12 Palier : fenetre a coussieges
70 35 1204 V

FIG.14 Etage : detail de la
poutre sur sol 70 35 1207 V

FIG.16 Charpente Nord : vue generale
70 35 1208 V

FIG.18 Charpente Nord : detail
70 35 1209 V

Table des figures : (suite)

FIG.19 Vue Sud-Ouest
70 35 1197 V

FIG.20 Vue Nord-Est
70 35 1198 V

FIG.22 Chevet : pan Sud-Est, fenetre
70 35 1200 V

FIG.21 Face Sud : detail porte
obturee, pierre datee 70 35 1199 V

FIG.24 Charpente
70 35 1202 V

FIG.25 Dependances b : vue prise de
l'Est 70 35 1196 V

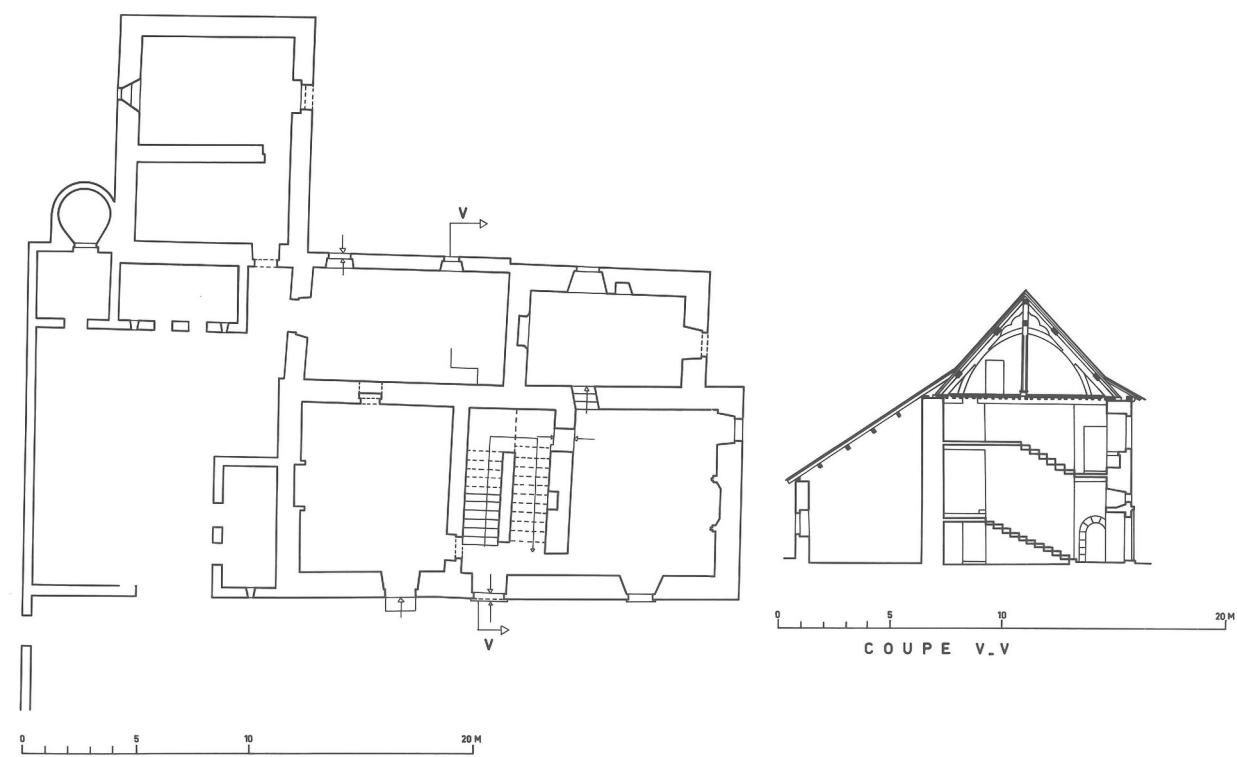
FIG.26 Dependances B : vue Nord
70 35 1195 V

FIG.27 Dependances B : charpente
70 35 1211 V

35 MESSAC Vautenot (Le)
MANOIR

Pl. 1 Plan et coupe transversale

C1. Inv. Artur 84 35 163 P



35 MESSAC Vautenot (Le)
MANOIR

FIG. 1 Vue aerienne Sud

C1.G.A.L.A.T. 71 35 307 VR

Fig. 1



N

FIG . I

35 MESSAC Vautenet (Le)
MANOIR

FIG. 1b Vue de situation, prise du
chemin d'accès
Cl. Inv. Artur 70 35 1185 V



35 MESSAC Vautenet (Le)
MANOIR

FIG. 2 Vue générale, prise de
l'entrée de la cour
Cl. Inv. Artur 70 35 1186 V



35 MESSAC Vautenet (Le)
MANOIR

FIG. 3 Vue generale Sud-Est

Cl. Inv. Dagorn 70 35 1187 V



35 MESSAC Vautenet (Le)
MANOIR

FIG.4 Vue generale : manoir et
dependances
Cl. Inv. Dagorn 70 35 1193 V



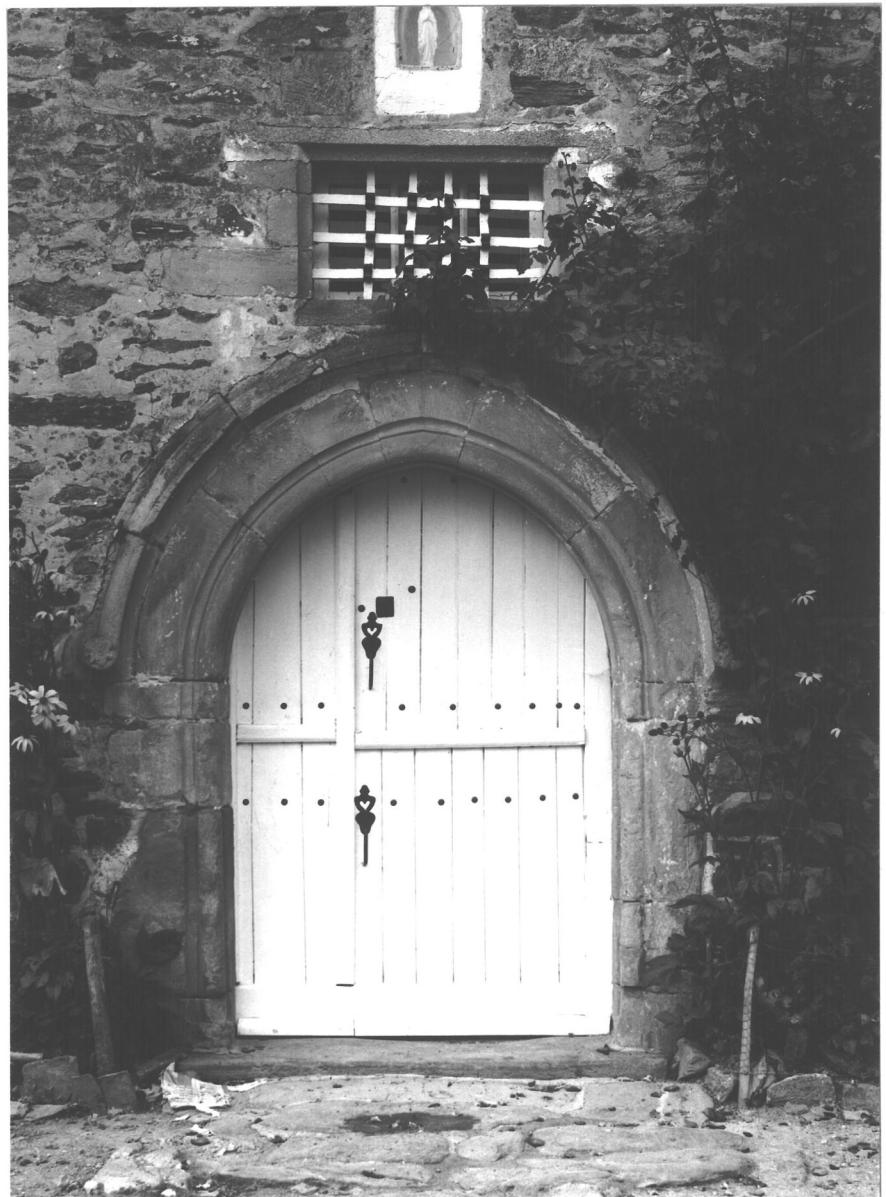
35 MESSAC Vautenet (Le)
MANOIR

FIG.5 Façade principale,
vue générale
Cl. Inv. Dagorn 70 35 1188 V



35 MESSAC Vautenet (Le)
MANOIR

FIG.6 Façade principale : détail
de la porte
Cl. Inv. Dagorn 70 35 1189 V



35 MESSAC Vautenet (Le)
MANOIR

FIG.7 Façade principale : détail
des modillons
Cl. Inv. Dagorn 70 35 1190 V



35 MESSAC Vautenet (Le)
MANDIR

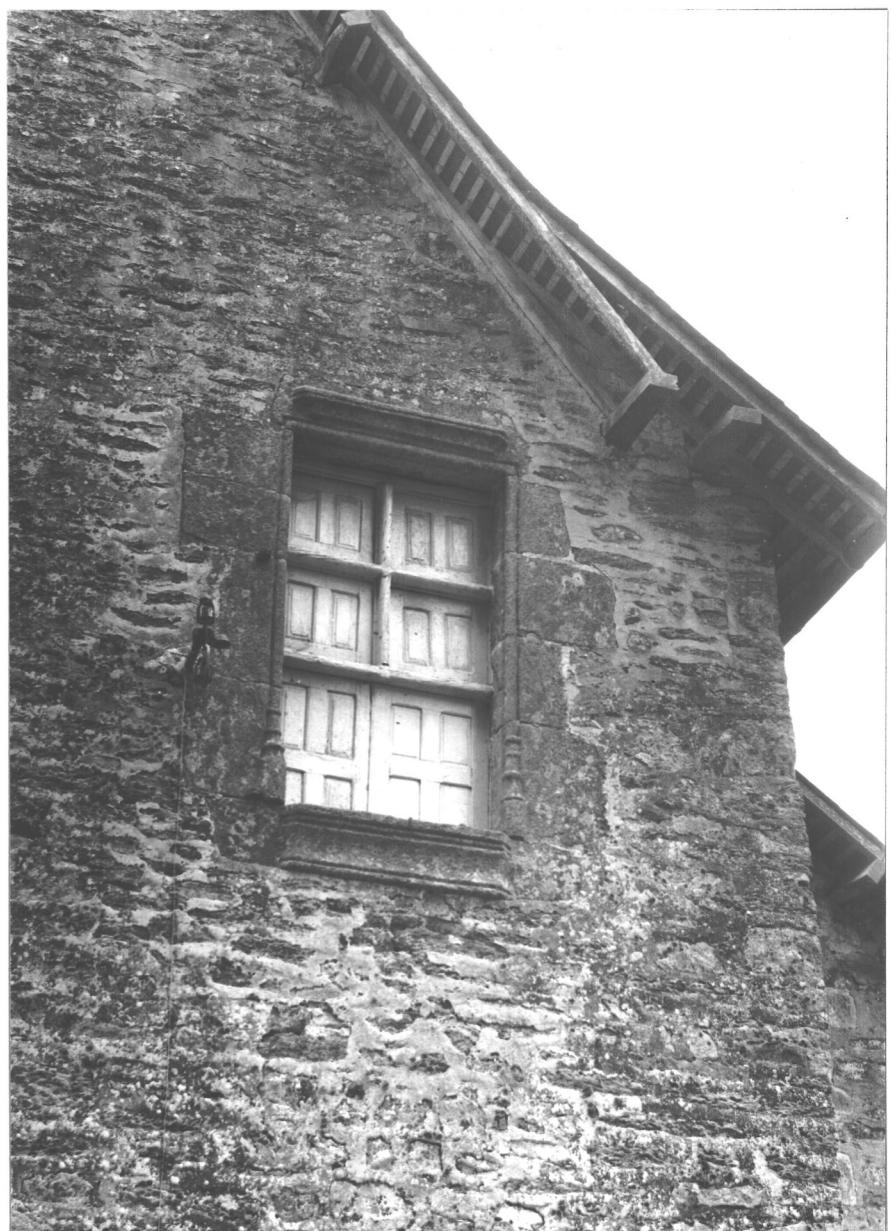
FIG. 8 Face Nord, vue generale

C1. Inv. Dagorn 70 35 1194 V



35 MESSAC Vautenet (Le)
MANOIR

FIG.9 Face Nord : fenetre du 2eme
niveau
Cl. Inv. Dagorn 70 35 1192 V



35 MESSAC Vautenet (Le)
MANOIR

FIG. 10 Face Ouest

Cl. Inv. Dagorn 70 35 1191 V



35 MESSAC Vautenat (Le)
MANOIR

FIG.11 Escalier : 1ere volée

C1. Inv. Dagorn 70 35 1203 V



35 MESSAC Vautenet (Le)
MANDIR

FIG. 12 Palier : fenetre a coussieges

Cl. Inv. Dagorn 70 35 1204 V



35 MESSAC Vautenet (Le)
MANDIR

FIG.13 Etage : cheminee

C1. Inv. Dagorn 70 35 1205 V



35 MESSAC Vautenet (Le)
MANOIR

FIG. 14 Etage : detail de la
poutreaison
Cl. Inv. Dagorn 70 35 1207 V



35 MESSAC Vautenet (Le)
MANOIR

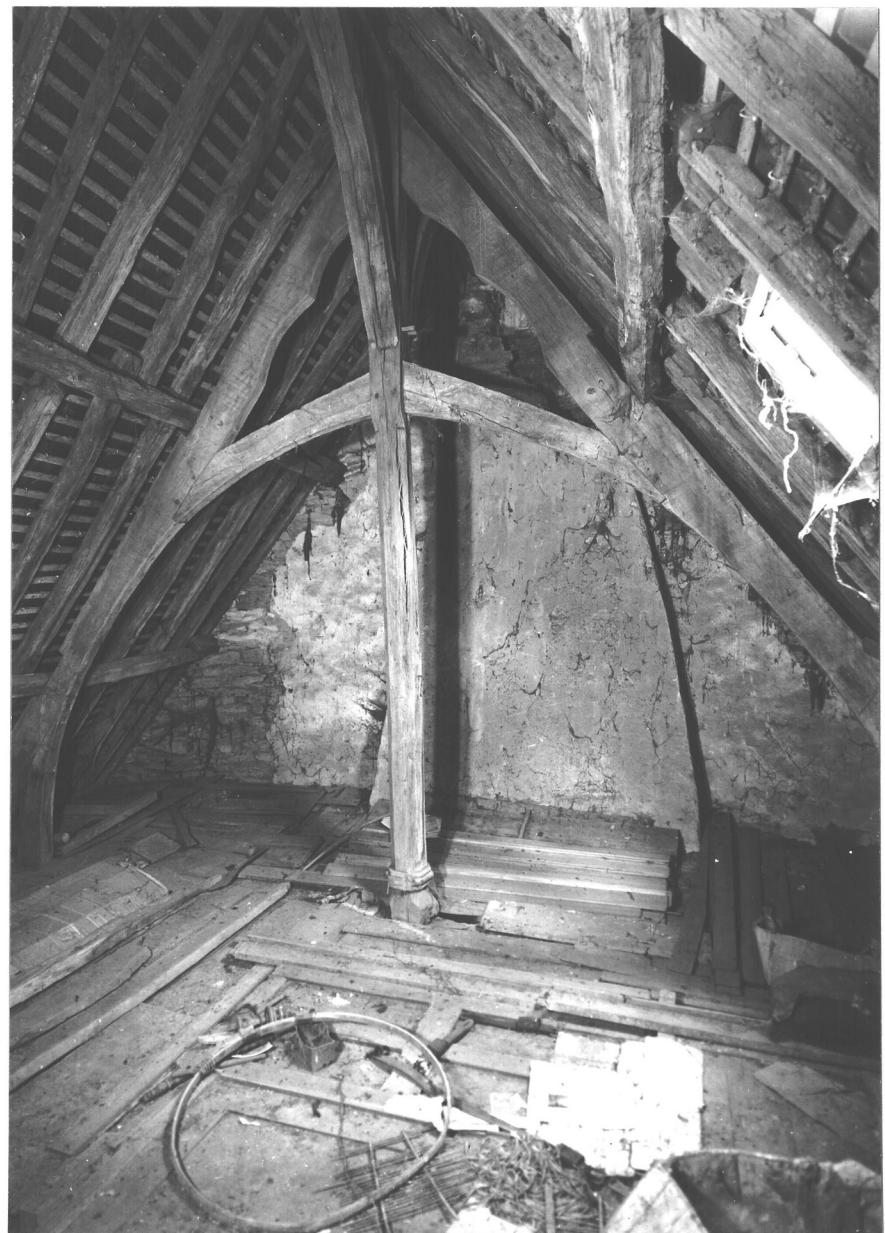
FIG.15 Etage : fenetre Nord, volets
interieurs
Cl. Inv. Dagorn 70 35 1206 V



35 MESSAC Vautenet (Le)
MANDIR

FIG. 16 Charpente Nord : vue generale

C1. Inv. Dagorn 70 35 1208 V



35 MESSAC Vautenet (Le)
MANOIR

FIG.17 Charpente Nord : detail base
des poinçons
Cl. Inv. Dagorn 70 35 1210 V



35 MESSAC Vautenet (Le)
MANOIR

FIG. 18 Charpente Nord : detail

Cl. Inv. Dagorn 70 35 1209 V



I- HISTORIQUE

Cf. Dossier.

II- DESCRIPTION

Premier étage. Pièce Nord.Cf Cliché, (n° I3)

Cheminée axiale , affleurée, à piédroits et consoles en quart de rond en grés moulurés symétriquement d'un cavet sur l'angle; base à griffe. Manteau à crossette simple monolithe, corniche à retour profilée en bandeau, quart de rond, filet, cavet inférieur.

Dimensions : hauteur 1,95 mètre,
longueur 2, 40 mètres,
profondeur 0,94 mètre.

III- NOTE DE SYNTHESE

Cf Dossier.

IV- DOCUMENTATION

Cf dossier.

BATIMENT ANNEXE B

Cf photos nos 21 à 27.

I- HISTORIQUE

Cf. dossier.

II- DESCRIPTION1- SITUATION

Voir situation générale.

2- MATERIAUX

Murs en schiste pourpre utilisé en appareil petit et irrégulier.

Portes en plein cintre : arcs appareillés en petits clavaux de grès et de schiste alternés.

3- PARTI GENERAL, PLAN, COUPE

Petit bâtiment de plan rectangulaire à comble à surcroît allongé d'Est en Ouest divisé en deux parties par un mur de refend qui s'interrompt au niveau du plancher continué par une cloison de terre dans le comble.

Le rez-de-chaussée sert de débarras, le comble à surcroît de grenier à grain.

L'accès se fait par une porte à l'Est, une autre porte au Nord est obturée.

4- ELEVATIONS EXTERIEURES

Contre le pignon Est s'appuie un appentis de construction récente qui ne laisse visible que deux portes en plein cintre superposées, la porte supérieure étant le seul accès au comble.

Les traces d'une porte identique sont visibles sur la face Nord.

BATIMENT ANNEXE B

La face Sud est ouverte d'une petite fenêtre grillée qui éclaire le rez-de-chaussée (rectangulaire, linteau monolithe de grès à chanfrein concave). Une fenêtre obturée de mêmes dimensions , à piédroits appareillés éclairait le comble à surcroît.

5- PARTIES HAUTES

Toiture à double versant d'ardoises. Arêtier en tuiles.

Charpente : charpente à deux fermes.

Ferme Est : entrail polygonal reposant sur sablières et recevant deux arbalétriers; poinçon central octogonal à base carrée torique; jambettes courbes et aisseliers courbes; poinçon contreventé par goussets; assemblage des pannes et des arbalétriers par embrèvement (deux pannes ont été supprimées à la suite d'un surhaussement récent de la toiture).

Assemblage par tenons, mortaises, chevilles.

Ferme Ouest : entrail de section carrée, poinçon de section carrée, arbalétriers, même contreventement et même système de pannes; le poinçon est contrebuté de part et d'autre par deux contrefiches servant à consolider le remplissage en torchis de tout le triangle de cette ferme.

III- NOTE DE SYNTHESE

Le bâtiment B est indiqué dans la description de 1614 : " ... vis à vis il y a ung petit corps de logix ou est le fournil et chambres basses ... "

La qualité et la forme de la charpente, les fenêtres de la face Sud, l'alternance des clavaux permettent de dater cet édifice du XVI ème siècle.

IV- DOCUMENTATION

Voir documentation du dossier.

35 MESSAC Vautenet (Le)
MANOIR : DEPENDANCES

FIG. 26 Dépendances B : vue Nord

Cl. Inv. Dagorn 70 35 1195 V



35 MESSAC Vautenot (Le)
MANOIR : DEPENDANCES

FIG. 25 Dependances b : vue prise de
l'Est
Cl. Inv. Dagorn 70 35 1196 V



35 MESSAC Vautenet (Le)
MANOIR : DEPENDANCE

FIG. 27 Dependances B : charpente

Cl. Inv. Dagorn 70 35 1211 V



I) - HISTORIQUE1 - EDIFICE ANTERIEUR

La première chapelle du Vautenet se trouvait à une certaine distance du manoir actuel. Son existence nous est signalée dans le contrat de vente du Vautenet de 1614 (1) :

"mesme avons mis en possession ledit sieur de Boismelene de la chapelle dudit lieu du Vautonnet construite de pierre par avoir entré en icelle et fait actes pour pocession prendre et retenir."

Non loin de là se trouve la métairie de la Chapelle.

Or vers 1630 Guillaume du Bouëxic, époux de Gilette Aulnette, fille du nouveau seigneur du Vautenet, fit bâtir de neuf une maison à la métairie de la Chapelle, c'est ainsi que fut créée la seigneurie de la Pommeraye (2).

A la suite de cela les Aulnette firent construire une nouvelle chapelle.

2 - CONTEXTE HISTORIQUE3 - CONSTRUCTION DE L'EDIFICE :

1666 (date visible sur une pierre au-dessus de la porte Sud) (3)

Guy Aulnette étant décédé en 1661, sa veuve Gilette Chéreil fit bâtir une chapelle et une fondation y fut faite dès le 3 juillet 1667; elle fut annulée le 30 mars 1675 par une fondation plus importante de Gilette Chéreil et de sa mère Françoise Lezot (4)

(1) A.D. Ille et Vilaine 2 E 948

(2) Cf dossier d'Inventaire de la Pommeraye (Messac)

(3) A.D. Ille et Vilaine 5 FK 35, fds la Borderie.

(4) A.D. Ille et Vilaine G 505 c

L'acte de fondation rappelle qu'elle "auroit depuis peu, du consentement de Monseigneur l'Evêque de Rennes, par un motif de dévotion et de piété fait bastir une chapelle au proche la cour principale et enclos du manoir et seigneurye du Vautonnet." Il est précisé que la nomination du chapelain appartiendrait, si la maison venait à être divisé, à celui qui demeurerait "possesseur et propriétaire du parambas d'une partie dudit manoir du Vautonnet situé vers le soleil levant".

En 1783 la chapellenie n'était plus desservie dans la chapelle du Vautonnet mais dans celle du château de Boeuvres dont les propriétaires possédaient le Vautenet : "lesquels seigneurs ont par les présentes, en qualité de présentateurs des chapelleries du Vautenet et port de Messac, nommé et présenté es dites chapelennies qui doivent se desservir à la chapelle du château de Boeuvres." (1)

4 - TRANSFORMATIONS ET CHANGEMENT DE DESTINATION

La chapelle fut restaurée en 1929 et sécularisée (2). Elle sert maintenant de refuge à porcs.

-2-

(1) A.D. Ille et Vilaine G 505 ^c

(2) A.D. Ille et Vilaine 7 Fa I76.

II) - DESCRIPTION1 - SITUATION

Cf. situation générale.

2 - MATERIAUX

Les murs sont construits en petit et moyen appareil très irrégulier de schiste et grès armoricain avec une forte proportion de mortier.

Les deux fenêtres sont en tuffeau (pierres de taille).

Porte occidentale : gros appareil de grès gris - une pierre de taille en granit dans un jambage.

Porte Sud : jambages monolithes de granit, arc en tuffeau.

Oculus occidental : pierre monolithique de schiste pourpre.

Toiture d'ardoises.

3 - PARTI GENERAL, PLAN, COUPE, ELEVATIONS INTERIEURES.

Edifice orienté, de plan rectangulaire à chevet à trois pans, couvert d'un toit à deux versants et croupe polygonale.

L'accès se fait par la porte occidentale, une autre porte au Sud a été obturée.

L'intérieur a été subdivisé pour les besoins de sa destination actuelle.

La charpente aujourd'hui apparente porte quelques morceaux de lambris arrachés.

Le mur Ouest est percé d'une porte en plein cintre surmontée d'une ouverture rectangulaire à ébrasement biais (oculus).

Les deux pans biais du chevet sont ouverts de deux fenêtres symétriques en plein cintre, à ébrasement biais, celle du Nord étant obturée.

Le pan central porte trois niches disposées en triangle avec appuis saillants semi-circulaires.

4- ELEVATIONS EXTERIEURES.

Face Ouest :

porte axiale en plein cintre surmontée d'un oculus mouluré d'un tore.

Face Sud :

porte en plein cintre obturée surmontée d'une pierre en tuffeau portant la date de 1666.

Chevet :

Fenêtres à ébrasement biais mouluré d'un listel et d'un cavet.

Face Nord :

aveugle.

5- PARTIES HAUTES

Toiture à coyaux.

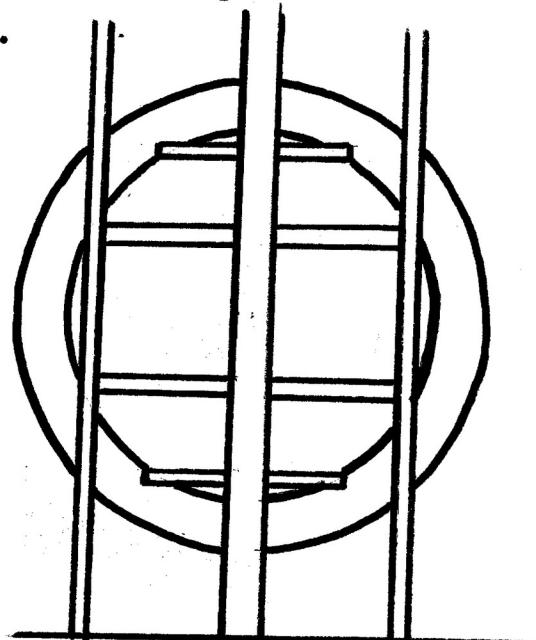
Charpente :

La partie droite comporte six fermes à entrait retroussé, supporté par des aisseliers courbes et jambettes courbes. Présence de coyaux. Deux pannes : panne faîtière et sous-panne.

Les deux fermes extrêmes comportent un poinçon.

La toiture de l'édifice était sommée d'un clocheton. Celui-ci a disparu mais les pièces de charpente qui le soutenaient, subsistent.

Ce système comporte un fort entrait qui prend appui sur des sablières; deux potelets soutiennent chacun une pièce de bois horizontale, embrévée aux extrémités dans les entraits retroussés des deux fermes situées de part et d'autre de l'entrait. Un cercle en bois (diamètre de l'ancien clocheton) repose sur ces deux traverses et sur les entraits retroussés; chacun des deux potelets est contrebuté par deux goussets dans le sens Est-Ouest. Les goussets soutiennent également les pièces qui forment le cercle.



A l'Ouest enrayure à trois pans.

III) - NOTE DE SYNTHESE

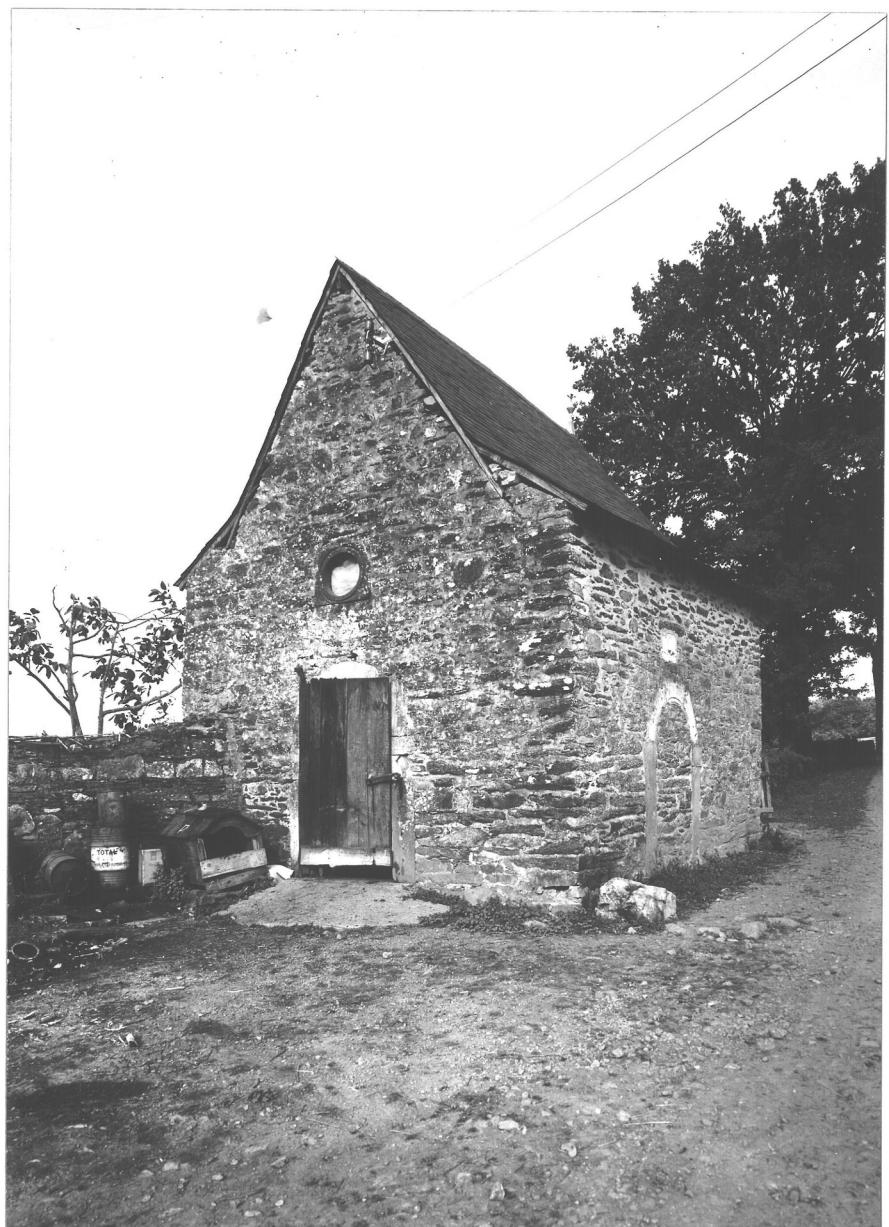
IV) - DOCUMENTATION

(Cf Rubriques du dossier)

35 MESSAC Vautenot (Le)
MANOIR : CHAPELLE

FIG. 19 Vue Sud-Ouest

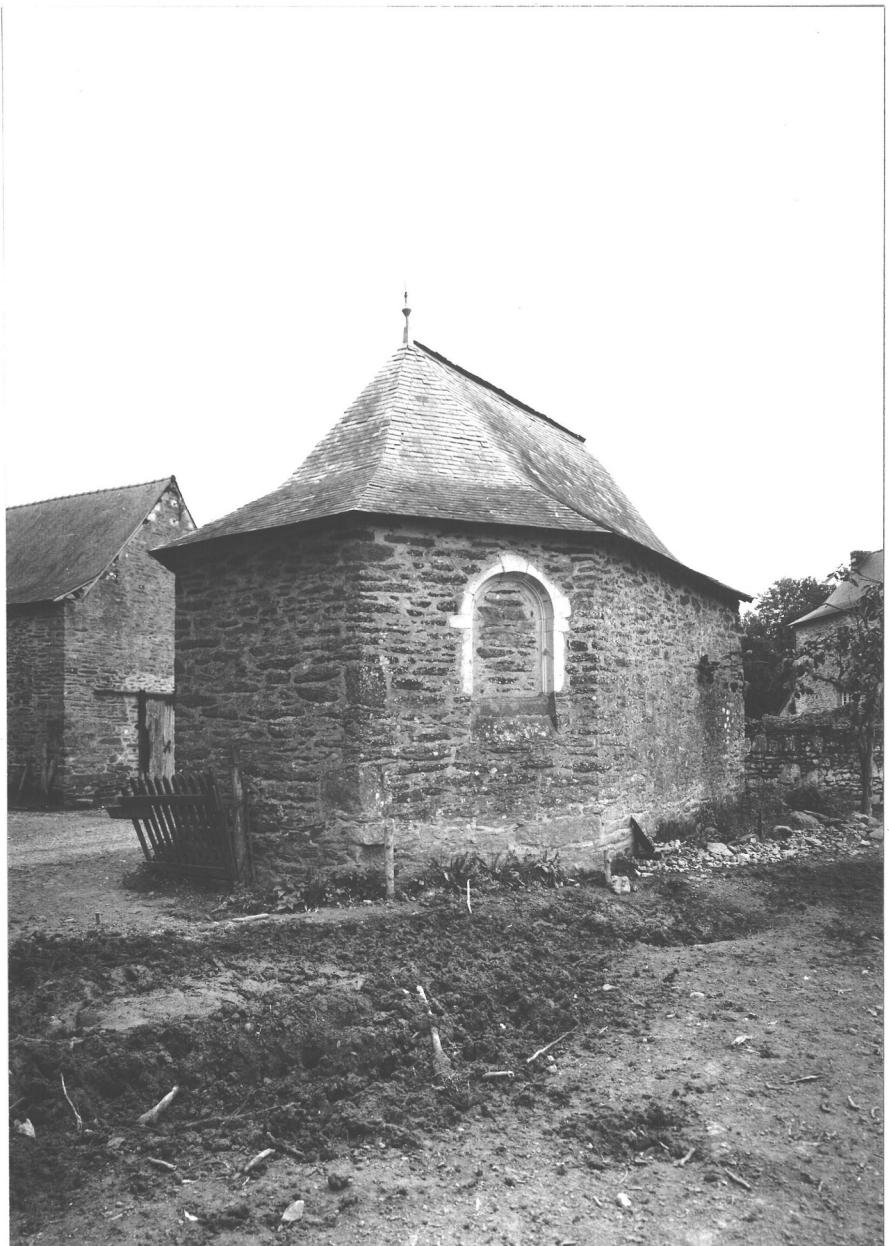
C1. Inv. Dagorn 70 35 1197 V



35 MESSAC Vautenet (Le)
MANOIR : CHAPELLE

FIG. 20 Vue Nord-Est

Cl. Inv. Dagorn 70 35 1198 V.



35 MESSAC Vautenet (Le)
MANOIR : CHAPELLE

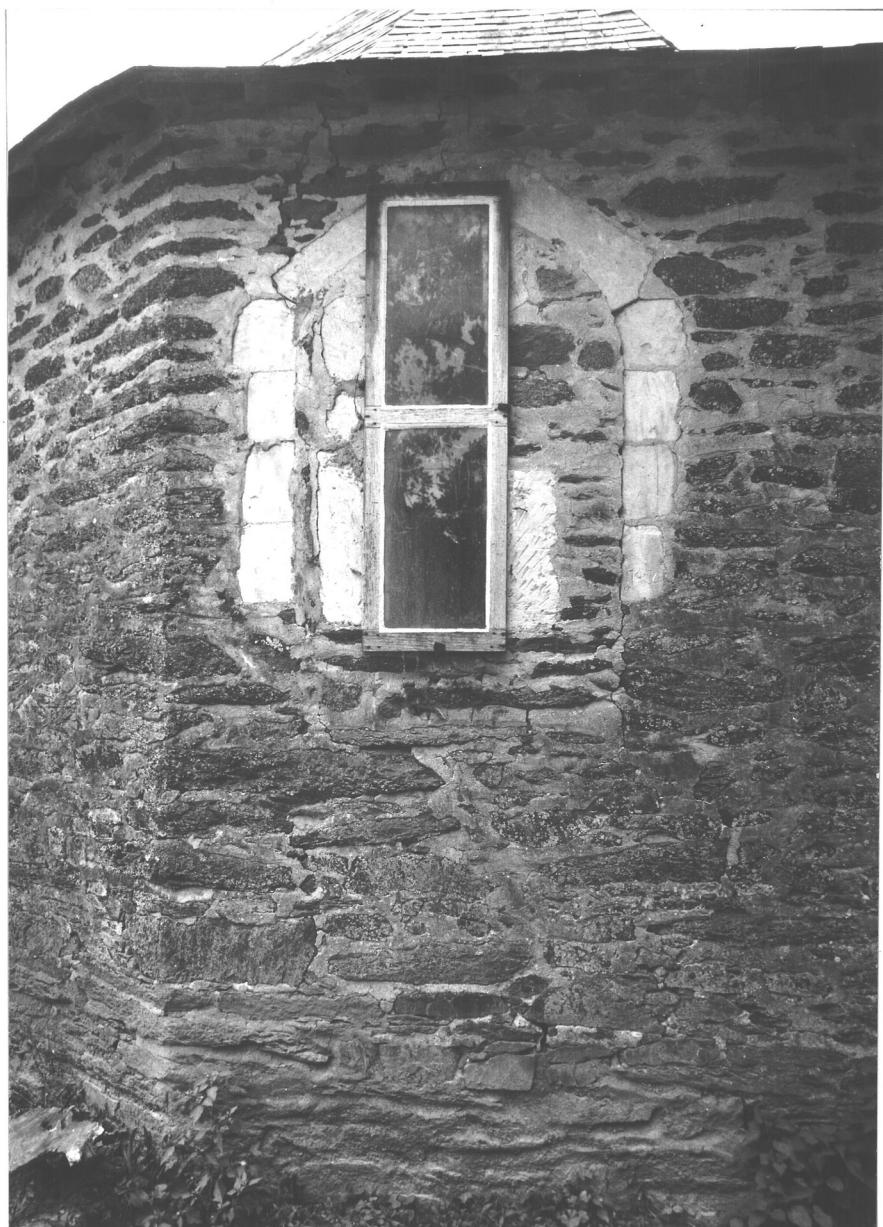
FIG.21 Face Sud : detail porte
obturee, pierre datee
Cl. Inv. Dagorn 70 35 1199 V



35 MESSAC Vautenet (Le)
MANOIR : CHAPELLE

FIG.22 Chevet : pan Sud-Est, fenetre

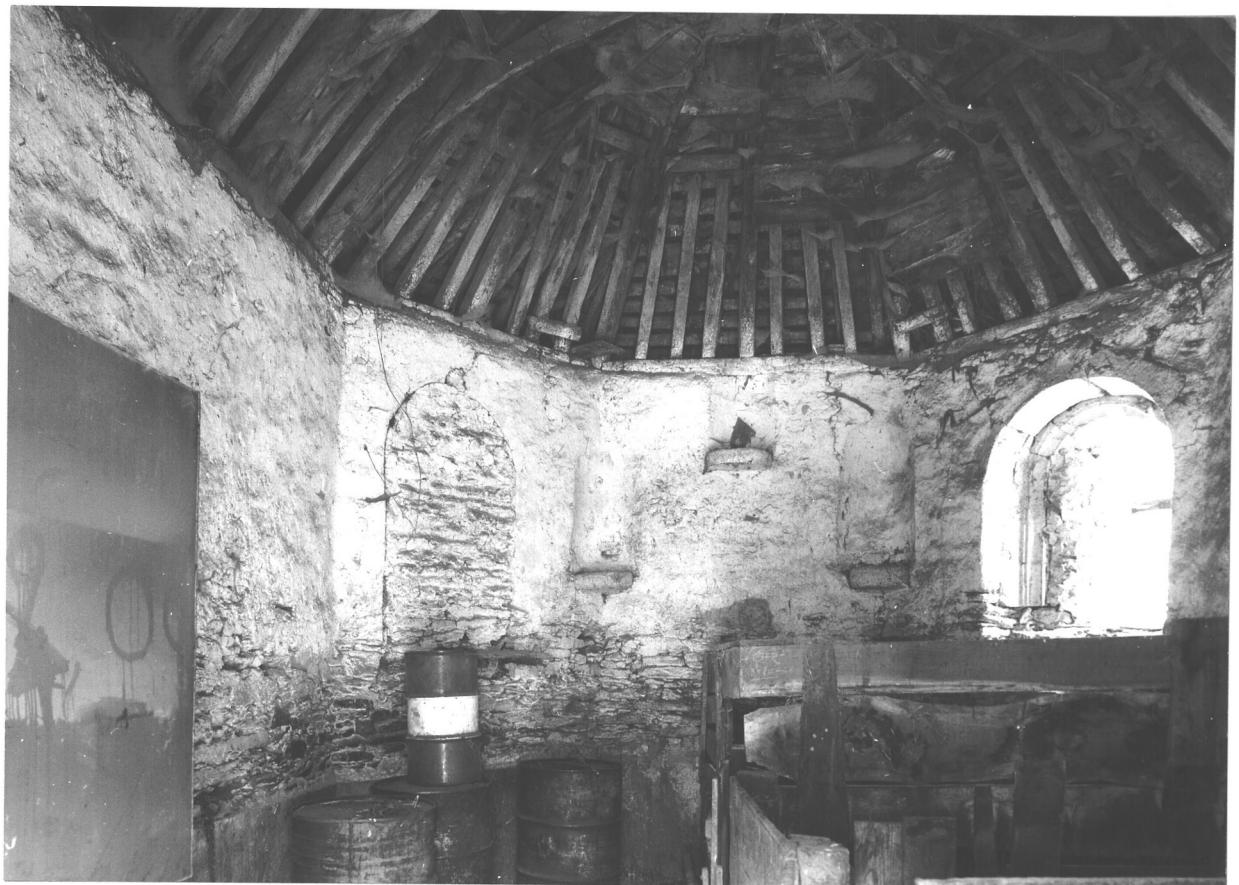
C1. Inv. Dagorn 70 35 1200 V



35 MESSAC Vautenet (Le)
MANOIR : CHAPELLE

FIG. 23 Vue interieure Ouest-Est

Cl. Inv. Dagorn 70 35 1201 V



35 MESSAC Vautenet (Le)
MANOIR : CHAPELLE

FIG. 24 Charpente

Cl. Inv. Dagorn 70 35 1202 V

